

Dégradation des valeurs en Suisse

**Discours de l'Albisgüetli du 20 janvier 2012,
tenu lors de la 24^e assemblée de l'Albisgüetli de l'UDC du canton
de Zurich à la maison de la société de tir
de l'Albisgüetli à Zürich**

par Christoph Blocher, Herrliberg

Les versions orales et écrites du discours font foi. L'orateur se réserve le droit de s'écarter fortement du manuscrit.

Table des matières

I.	L'essence du congrès de l'Albisgüetli	3
II.	Quelques réflexions pour le début de l'année	3
III.	Une histoire explosive.....	4
IV.	Qu'est-ce qu'en réalité une banque d'émission?	5
V.	Un soupçon	7
VI.	Le dimanche soir	7
VII.	Nous sommes réunis en confiance	8
VIII.	Le soir de la veille de Noël.....	11
IX.	Manoeuvre de diversion réussie	13
X.	Un jour tout finit par se savoir	15
XI.	Séance de la direction du parti	16
XII.	L'acte final: être et paraître	17
XIII.	La brillante démission	19
XIV.	Uniformité des médias – diversité des médias	20
XV.	Dégradation des valeurs en Suisse	21
XVI.	Les tâches de l'UDC	22

Mesdames et Messieurs,

Chers Membres et Chers Sympathisants de l'UDC,
Chers Confédérés,
Chers Amis de la Suisse romande,
Cari amici della Svizzera italiana,

I. L'essence du congrès de l'Albisgüetli

L'UDC du canton de Zurich inaugure l'année politique par un discours partisan. C'est une bonne tradition.

Il s'agit de prendre parti:

- De prendre parti pour une Suisse indépendante, sûre, démocratique et neutre.
- De prendre parti pour la prospérité, la liberté et le bien-être.
- De prendre parti contre les dysfonctionnements.

Nous le faisons chaque année à la maison du tir de l'Albisgüetli.

Car nous savons bien que les maisons de tir sont les symboles de la volonté de défendre la souveraineté et la liberté.

Par tradition aussi, un hôte peut s'exprimer librement devant nous.

Cette année, nous entendrons Monsieur Oswald Grübel, sans doute le banquier le plus capable de Suisse. Ce n'est ni un faiseur, ni un assainisseur. Ce n'est pas un bavard, mais un homme qui a quelque chose à dire. Un homme que l'on sort régulièrement de sa retraite quand une grande banque ne sait plus où aller.

L'UDC sait qu'une place financière et bancaire compétitive est d'une importance capitale pour l'économie suisse, surtout en cette période de turbulences économiques mondiales. Vous connaissez bien ce problème. Chez nous, Monsieur Grübel, vous pouvez parler librement, Nous vous remercions d'être venu à l'Albisgüetli.

II. Quelques réflexions pour le début de l'année

Mesdames et Messieurs, l'année 2012 a commencé de manière turbulente. Il n'était écrit dans aucun plan annuel et dans aucune stratégie de parti que la Banque nationale allait se placer en tête de l'agenda politique. Et qu'une affaire, qui avait commencé de manière anodine, finisse par révéler de grandes faiblesses dans la conduite de la Banque nationale – non seulement au niveau des directeurs, mais aussi au Conseil de banque et au Conseil fédéral.

Cette affaire a de surcroît révélé une fois de plus l'uniformité du paysage médiatique suisse, de la télévision d'Etat jusqu'aux principaux quotidiens du pays. Un orage violent, mais finalement salubre s'est abattu sur nos maisons et notre pays. Beaucoup a été révélé, nonobstant les efforts toujours manifestes de certains de tout

vouloir cacher.

Or, il est nécessaire que tout soit révélé. Il en va de l'avenir de notre pays.

Nous le constatons une fois de plus, Mesdames et Messieurs: l'UDC est nécessaire à notre pays. Nous ne devons pas relâcher nos efforts.

III. Une histoire explosive

Comment cela a-t-il pu se produire? En fait, tout a commencé de manière fort anodine. Lorsqu'en novembre dernier on se demandait à plusieurs reprises si des employés d'une banque d'émission avaient le droit de faire du commerce de monnaies et d'actions, ma réponse était toujours claire et nette: non, bien sûr que non! Puis, je me suis demandé: pourquoi pose-t-on cette question?

On raconte beaucoup de choses. Existe-t-il une rumeur? On sait comment cela se passe.

Mais la question n'a cessé de me poursuivre: existe-t-il réellement à la tête de la Banque nationale des personnes faisant le commerce de monnaies et d'actions par leurs comptes et dépôts privés? Impossible, me suis-je dit. J'ai posé la question à d'autres et notamment à des dirigeants. Réponse: "Jamais. Personne ne peut être aussi stupide. Si quelqu'un en Suisse n'a pas le droit de faire cela, c'est bien un collaborateur dirigeant de la Banque nationale." Ce qui est évident, en fait. Des personnes responsables de la politique monétaire ne peuvent évidemment pas spéculer sur la monnaie. Des personnes dont les interventions influencent la conjoncture et le cours des actions ne peuvent pas faire le commerce d'actions.

Ces constats n'ont aucun rapport avec la morale et l'éthique. Ils sont en revanche liés à la prospérité de notre pays. Pareils conflits d'intérêts peuvent être mortels pour la Suisse.

Permettez-moi d'expliquer la situation avec un exemple concret. Partons de l'hypothèse, qu'il y avait quelques millions d'euros sur le compte du président de la Banque nationale et de sa famille, donc sur le compte de lui-même, de sa femme, de sa fille de 11 ans, de son père, de sa mère, de ses frères et sœurs, etc. Le président de la BNS aurait alors remarqué que le cours de l'euro allait plutôt s'affaiblir. C'était le cas début 2010. Il aurait donc su que la fortune en euros de sa famille allait perdre de la valeur. Si la Banque nationale a acheté des euros pour 140 milliards de francs à un cours de 1.43 – et c'est ce qu'elle a fait à l'époque – le cours de l'euro et du dollar est stabilisé pendant la durée de l'intervention.

Le président de la Banque nationale aurait donc pu vendre ses euros privés à un cours favorable pour réduire ses pertes privées. La facture serait cependant réglée par tout le pays. Et il est vrai que la Suisse a fait des pertes énormes à cause de cet achat d'euros pour 140 milliards de francs. Quel était le motif de ces achats? Voilà pourquoi des conflits d'intérêts de ce genre ne doivent pas exister.

Comprenez-moi bien: ce que j'ai dit des comptes du président de la Banque nationale est une pure hypothèse. Mais le reste est vrai. Vrai aussi – malheureusement – que le président de la Banque nationale a spéculé avec des monnaies et des actions.

On a beaucoup parlé éthique et morale dans le contexte de cette affaire. Et n'est-ce pas précisément Monsieur Philipp Hildebrand, alors président de la Banque nationale suisse, qui a fréquemment eu ses mots à la bouche? N'a-t-il pas tenu un discours bien senti dans le cadre d'un cycle de conférences sur le thème "Argent et éthique"¹? N'est-ce pas lui qui fait des réflexions profondes sur la finance et l'éthique à l'Institut zurichois de philosophie et d'éthique?² Et n'est-ce pas lui qui s'enthousiasme dans les colonnes de la "Neue Zürcher Zeitung" à propos d'une "conception des valeurs marquée par la modestie"³? Le public choisi qui assiste à ces manifestations se trouve sans doute fort bien. Que de nobles personnalités!

Mais ne compliquons pas les choses: le mot "éthique" vient du grec et signifie "ce qui est en adéquation avec la vie". Oui, Mesdames et Messieurs, quand des responsables de banques d'émission exploitent leur pouvoir à leurs propres fins, ils agissent en inadéquation avec la vie, donc de manière non éthique.

Lorsqu'il est beaucoup question d'éthique et quand le "style" est la chose la plus importante, alors vous pouvez être certain que l'on cache beaucoup de saletés. J'ai envie de crier avec Chris von Rohr "Meh Dräck" (plus de saletés) ou, plus gentiment, "Prends garde devant les gens stylés", car le style est précisément ce qui leur fait le plus défaut et leur principal souci est de cacher la vérité.⁴

Récemment, un de ces managers pomponnés, dont l'entreprise se trouvait dans une situation quasiment sans issue, a dit devant moi d'une manière dynamique comme il l'avait appris dans les cours: "Il faut que nous retroussions nos manches." Je lui ai répondu: "Mais alors vous devez commencer par enlever vos boutons de manchettes."

IV. Qu'est-ce qu'en réalité une banque d'émission?

Quelles sont en réalité les compétences et les tâches de notre Banque nationale? Elles sont énormes et c'est pour cette raison qu'elles sont ancrées dans la Constitution fédérale.

1. En sa qualité de banque centrale indépendante, la Banque nationale suisse mène une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays; elle est administrée avec le concours et sous la surveillance de la Confédération.
2. La Banque nationale constitue, à partir de ses revenus, des réserves monétaires suffisantes, dont une part doit consister en or.⁵
3. Elle fixe les taux d'intérêt auxquels les banques peuvent emprunter de l'argent. Elle influence ainsi, par exemple, les taux d'intérêts hypothécaires et, partant, les loyers. Les taux d'intérêts agissent sur tout le développement conjoncturel. En fin de compte, la Banque nationale influence la prospérité de nous autres, citoyennes et des citoyens.
4. La Banque nationale gère la masse monétaire; elle peut la réduire ou l'étendre.

¹ Le 3.9.2009 au cycle de conférences et de discussions "Argent et éthique", Money Forum Zürich.

² Philipp Hildebrand: Finanz und Ethik – eine Annäherung mit Augenmass im Rahmen der Vortragsreihe „Finanz und Ethik“, IPE Institut für Philosophie und Ethik, 28.4.2008.

³ Philipp Hildebrand: Berge und Werte, dans: Neue Zürcher Zeitung, 27.9.2008, p. 47.

⁴ Michael Bahnerth: Die Geschneigelten. Hildebrand als Prototyp einer neuen Generation der Macht, dans: Basler Zeitung, 8.1.2012, p.1.

⁵ Art. 99 de la Constitution fédérale du 18.4.1999.

5. La Banque nationale peut fixer la valeur du franc suisse par rapport à d'autres monnaies, ce qu'elle a fait récemment.
6. Elle est responsable de l'approvisionnement ordonné du pays en argent.

Cet énorme pouvoir et ces compétences débouchent sur un constat évident:

Les collaborateurs dirigeants de l'institution "Banque nationale" doivent tenir leur fortune exclusivement en francs suisses parce qu'ils doivent défendre le franc suisse. Ils n'ont pas le droit de spéculer en bourse. Ils n'ont pas le droit de faire le commerce de devises et de titres pour leur propre compte ou celui de leurs proches. S'ils ne respectent pas ce principe, ils deviennent dangereux pour le pays. Notamment quand leurs intérêts financiers personnels ne sont plus les mêmes que ceux du pays. Et c'est alors qu'ils prennent des décisions qui servent leurs propres intérêts mais qui sont contraires à ceux du pays.

Mesdames et Messieurs,

Cette conception des choses était jusqu'ici généralement admise en politique et en économie – du moins l'était-elle jusqu'au moment où Monsieur Hildebrand a fait cette chose incroyable.

L'avis des **experts** est également clair et unanime.

L'ancien **économiste en chef de la Banque nationale, Georg Rich**, a déclaré ce qui suit: "Lorsque le président d'une banque d'émission spéculé avec des devises, il ne lui reste plus qu'à démissionner."⁶

Citation d'un ancien cadre de la Banque nationale: "Les membres de la direction de la Banque nationale et leurs conjoints ne peuvent avoir que des francs suisses sur leurs comptes bancaires. Tel était aussi l'avis du prédécesseur de Philipp Hildebrand, Jean-Pierre Roth."⁷

Jean-Pierre Roth a en effet dit textuellement ceci: "Pour moi il était toujours hors de question de croire en une autre monnaie que dans le franc suisse. Je n'ai d'ailleurs jamais possédé d'autres monnaies que des francs suisses."⁸

Écoutons encore l'**ancien économiste en chef de la Banque nationale, Kurt Schiltknecht**: "C'est une règle fort ancienne des banques d'émission que les personnes disposant d'informations d'initiés n'ont tout simplement pas le droit de faire des transactions dans le domaine monétaire ou sur d'autres marchés financiers."⁹

Et voici qu'arrivent des juristes habiles, le président du Conseil de banque, la présidente de la Confédération, des amis de Monsieur Hildebrand et d'autres qui, se cachant derrière des audits de forme, prétendent que le commerce de monnaies et d'actions de la famille Hildebrand n'a rien de choquant.

Ces règles restrictives valent d'ailleurs pour tous les porteurs de mandats, donc aussi

⁶ Critique d'un ancien chef de banque d'émission: „Würde überhaupt nicht mit Devisen handeln“, dans: NZZ am Sonntag, 8.1.2012, p. 27.

⁷ „Daneben!“ Ex-Kollege reitet Attacke gegen Hildebrand, dans: Blick am Sonntag, 8.1.2012, p. 6.

⁸ „Pourquoi n'a-t-il pas revendu les dollars aussitôt?“, dans: Le Temps, 10.1.2012.

⁹ „Schatten auf der Nationalbank“, dans: Die Weltwoche no 2, 12.1.2012.

pour moi: lorsqu'on reçoit des informations comme conseiller national ou conseiller fédéral, on n'a pas le droit de les utiliser pour en tirer un avantage personnel.

Il est pour le moins gênant d'assister aux acrobaties juridiques de l'autorité de surveillance, des amis et partisans du président de la BNS qui tentent de justifier le commerce d'actions et de monnaies de Monsieur Hildebrand. Je songe par exemple aux tentatives de justification du président du Conseil de banque, Monsieur Raggenbass, qui ose affirmer que **de tels affaires ne violent pas expressis verbis le règlement de la Banque nationale**. C'est aussi ridicule que de voir un conseiller fédéral passer ses journées à la plage et justifier son inaction par le fait qu'un règlement administratif ne l'interdit pas expressément.

V. Un soupçon

Début décembre, on m'a dit concrètement qu'il était probable que le président de la Banque nationale faisait à son propre compte du commerce d'actions et de monnaies. On m'a même dit que c'était certain. Mais on n'avait pas de preuves.

Le dimanche avant le premier jour de la session parlementaire à laquelle je devais être assermenté comme conseiller national réélu, j'étais poursuivi toujours par la même question: faut-il tirer cette affaire au clair? J'étais très partagé.

Il n'existait que des indices, des rumeurs, des allégations, mais non pas de preuves.

Mais si c'était tout de même vrai? Ne devrais-je pas alors me reprocher un jour d'avoir été inactif? Et qui est en réalité l'autorité de surveillance de la Banque nationale? En existe-t-il véritablement une?

Je suis moi aussi pour l'indépendance de la politique monétaire. Mais cela ne signifie pas qu'il ne doive pas y avoir d'autorité de surveillance du tout.

La Banque nationale est indépendante pour pouvoir faire ce qu'elle doit faire, mais non pas pour faire ce qu'elle veut faire.

Il doit bien exister quelqu'un qui contrôle le respect d'un principe qui devrait aller de soi, à savoir qu'un président de la Banque nationale ne spécule pas.

VI. Le dimanche soir

Toutes ces réflexions m'agitaient en ce dimanche, 4 décembre. Quand je suis aux prises avec de tels problèmes, je ne suis pas vraiment agréable pour mon entourage. Ma femme a immédiatement remarqué que quelque chose n'allait pas. A la manière bien connue des femmes, elle a insisté pour finalement apprendre mon souci: si le président de la Banque nationale et sa famille spéculent, c'est une monstruosité. Il faut donc tirer l'affaire au clair et agir. Une personne qui fait cela ne peut pas être président de la Banque nationale.

Je dois donc informer la présidente de la Confédération, de manière strictement confidentielle, afin que le Conseil fédéral puisse clarifier la situation et, si nécessaire,

intervenir.

Ma femme était horrifiée: "Ah non, pourquoi de nouveau toi? Cette affaire ne restera jamais secrète. Tout sort finalement du Conseil fédéral. Et si c'est vrai, c'est toi qui passera pour le méchant. Tu sais très bien quel pouvoir se cache la derrière. Tous les journalistes sont du côté de ce `trop bel homme`. Ils se précipiteront sur toi comme des hyènes. Si seulement tu n'avais pas été candidat au Conseil national." Voilà ce que m'a dit ma femme.

Et je savais bien qu'elle n'a pas tout à fait tort.

Car l'histoire et ma propre expérience m'ont appris que les **porteurs de mauvaises nouvelles sont généralement raccourcis d'une tête**. Il en était ainsi dans l'antiquité quand le messenger apportant la nouvelle d'une défaite sur le champ de bataille se faisait exécuter par le souverain.

Le poète grec Sophocle écrivait en l'an 420 avant Jésus-Christ: "**Personne n'aime le messenger apportant de mauvaises nouvelles.**"

Christophe Colomb menaçait son équipage de couper la langue à tous ceux qui oseraient dire la vérité, c'est-à-dire que le bateau avait atteint l'île de Cuba et non pas la terre ferme américaine.

Mais ma femme n'a pas cédé et m'a averti à coup d'arguments raisonnables: je pourrais laisser cette affaire à d'autres. J'élèverais tous les puissants de ce pays, les institutions, les médias contre moi. "Pense au réseau de communication et de relations de ces gens. Le simple fait que tu aies demandé un entretien avec la présidente de la Confédération te sera reproché comme une immixtion inadmissible. Tu sera stigmatisé. Non, tu ne peux pas faire cela. Tu sais à quel point ils sont allergiques à toi."

"Dois-je à mon âge être si lâche et laisser à d'autres une affaire qui pourrait devenir désagréable, et les laisser tirer les marrons du feu?"

"Non", répondis-je, irrité, car "**le fort est le plus puissant quand il est seul**", écrivait Schiller qui avait cependant aussi affirmé "**Dans l'union, même le faible devient puissant**"!

Je me souvenais aussi de la sentence suivante: "Sois courageux en combattant l'injustice, car ils ne peuvent pas te prendre plus que la vie". Et j'ajoutais ironiquement: "L'âge venant, il est de moins en moins tragique de perdre la vie puisqu'elle est toujours plus courte." Une réflexion que ma femme n'a guère appréciée.

"Et puis", poursuivais-je, "il faut faire ce que l'on estime être utile pour son pays et ne pas toujours prendre garde à sa propre réputation." On connaît son monde. Laisser faire l'injustice juste pour avoir la paix? Non, cela est hors de question pour moi.

VII. Nous sommes réunis en confiance

Puis est venu le lundi, 5 décembre 2011. Début de la session, assermentation des conseillers nationaux. Je suis assis, un peu perdu comme toujours dans l'agitation parlementaire, sur ma chaise no 192, 71 ans, conseiller national fraîchement élu, dernière rangée de sièges. A ma droite Adrian Amstutz, à ma gauche Jean-François Rime. Nous avons des gens formidable dans l'UDC, me disais-je. Je suis frappé par le tenue vestimentaire, presque solennelle, des conseillers nationaux. Le monde change, en bien. Même la majorité des parlementaires de gauche sont correctement habillés. Messieurs Andy Gross et Paul Rechsteiner paraissent plus soignés que d'habitude.

Est-ce le signe annocateur d'une politique meilleure? De coutumes parlementaires meilleures? Ou a-t-on quelque chose à cacher sous ces beaux complets et vêtements élégants?

Tout le monde est sagement assis, bien droit, la mine sérieuse. Car tous savent que la télévision transmet l'événement en direct. Il faut donc que le Parlement exprime de la dignité. Les sept conseillers fédéraux et la chancelière de la Confédération sont également là. Parfois ils font un sourire au plénum dont l'un ou l'autre membre rend le sourire. Une belle musique se fait entendre.

Nous chantions cela à l'école:

**„Wir sitzen so traulich beisammen
und haben einander so lieb,
erheitern einander das Leben.
Ach, wenn es doch immer so blieb!“¹⁰**

("Nous sommes réunis en confiance
et nous nous aimons tant,
nous nous rendons heureux les uns les autres,
si seulement cela pouvait rester ainsi.")

Puis c'est l'hymne national. Le Parlement fait chanter l'hymne par la chanteuse Noëmi Nadelmann. Pourquoi les parlementaires ne chantent-ils pas eux-mêmes comme le font les simples citoyens? On passe à l'assermentation. Tous sont invités ensemble – et non pas individuellement – à prêter serment au nom de Dieu Tout-Puissant ou de faire la promesse.

La prestation de serment comme manifestation de masse. Un curieux murmure collectif. Je me dis: assermentation tous ensemble? Pourquoi pas chacun individuellement? Je sais bien: c'est une affaire d'économie procédurale. Il faut gagner du temps. L'apéro attend.

Qui donc peut savoir ce que chacun dit individuellement dans ce murmure général? Peut-être l'un ou l'autre a-t-il dit "Je ne le jure pas!" ou "Je ne le promets pas!" ou même "Vous pouvez aller vous faire voir!" Ils seraient tout de même tous assermentés.

Je sais bien: voilà de mauvaises pensées. Mais il est vrai aussi que le mal réside souvent dans la banalité.

Je poursuis ma réflexion: qu'en est-il du respect des valeurs dans ce pays?

¹⁰ 4. Strophe du "Chant fédéral" selon August von Kotzebue, 1818.

Et tout à coup une pensée surgit dans ma tête:

Avons-nous tout de même un président de la Banque nationale qui fait en privé le commerce de monnaies et d'actions? Et qui, aux prises de conflits d'intérêts, agit contre les intérêts du pays?

Qui le surveille? Qui a juré ou promis quelque chose? Ces informations sont-elles vraies? Et si cette monstruosité devait être couverte par le serment prêté? Par des conseillers fédéraux et des parlementaires assermentés?

Mais ce ne sont là que des réflexions. Je me rappelle une chanson que je chantais à l'école:

"Die Gedanken sind frei, wer kann sie erraten. Sie fliegen vorbei wie flüchtige Schatten. Kein Mensch kann sie wissen, kein Jäger erschiessen! Es bleibt dabei: Die Gedanken sind frei!"

("Les pensées sont libres, qui peut les deviner? Elles passent en volant comme des ombres furtives. Personne ne peut les connaître, aucun chasseur ne peut les tirer. C'est un fait: les pensées sont libres.")

Pendant que ces pensées traversent en désordre mon esprit, l'assermentation et la cérémonie se déroulent. On ne cesse de se jeter des fleurs. Je suis un des derniers dans la salle. Les autres sont partis à l'apéro.

"Objet 11.9005: Objectifs annuels du Conseil fédéral, déclaration de la présidente de la Confédération"¹¹

Micheline Calmy-Rey fait une déclaration devant une salle presque vide.

Je suis toujours assis seul dans ma rangée de sièges. Durant les brefs instants où la présidente de la Confédération lève les yeux de son manuscrit, elle se réjouira sans doute de tant d'attention – d'au moins un seul auditeur. Mais mes pensées sont ailleurs.

Serait-ce l'occasion de prendre contact avec la présidente de la Confédération?

Je dois l'interpeller à quelque part. Par surprise.

Je le sais grâce à mon expérience de conseiller fédéral.

Spontanément, sans réfléchir plus loin, je me lève pour la rencontrer sur le terrain-clé.

Une fois de plus je pense à Schiller que je paraphrase:

**„Durch diese hohle Gasse muss sie kommen,
Es führt kein andrer Weg ins Büro.“**

("Elle doit venir par ce chemin creux, aucun autre chemin ne conduit au bureau.")

"Da vollende ich's,

¹¹http://www.parlament.ch/ab/frameset/d/n/4901/368074/d_n_4901_368074_368170.htm

die Gelegenheit ist günstig."
("Maintenant j'accomplis mon devoir. L'occasion est bonne.")

C'est ce que disait Tell. Mais sa mission était plus difficile.

Je ne veux tuer personne, mais je veux juste agir pour le bien de nos institutions!

La voilà qui vient à ma rencontre. Nos salutations sont cordiales après quatre années passées au Conseil fédéral. Puis je lui demande: "Micheline, as-tu dix minutes pour un entretien personnel? Je veux t'informer sur quelque chose, de manière strictement confidentielle."

Elle m'invite immédiatement dans son bureau où je lui dis qu'il existe de sérieux soupçons selon lesquels le président de la Banque nationale spéculait avec des monnaies et des actions. J'ajoute que je n'ai pas de preuve, mais qu'à mon avis l'autorité de surveillance doit agir.

Nous convenons de garder le silence sur cet entretien. Je m'y tiens.

Le secret de fonction du Conseil fédéral persiste jusqu'au 31 décembre 2011, le dernier jour de fonction de Madame Micheline Calmy-Rey.

Puis le porteur de la nouvelle, "Blocher", et les rencontres font la une. On s'en rend bien compte: les informations émanent directement de la Banque nationale. Que s'est-il passé?

Mon action était celle d'un solitaire bien qu'en pareille situation le secret est lourd à porter.

Le dernier jour de la session, le 23 décembre, j'ai fait de l'ordre dans mon pupitre au Conseil national. Près de moi, **Caspar Baader**, chef de notre groupe et travailleur infatigable, faisait de même. Je lui ai tout dit en faisant appel à son **secret professionnel d'avocat**, au cas où il m'arriverait quelque chose pendant les fêtes de fin d'année.

VIII. Le soir de la veille de Noël

Le soir du 23 décembre à 18.01 heures, la Banque nationale publie un étonnant communiqué:

"Communication du Conseil de banque: les rumeurs lancées sur le président de la Direction générale s'avèrent infondées. Le Conseil de banque clôt l'enquête." (titre du communiqué). Philipp Hildebrand aurait été informé le 15 décembre 2011 concernant des rumeurs de source inconnue selon lesquelles il aurait obtenu de manière illicite des avantages financiers personnels, indiquait encore en substance le communiqué.

Philippe Hildebrand a présenté ouvertement sa situation financière, poursuivait le communiqué. Un examen approfondi a été effectué par **l'organe de révision de la Banque nationale PricewaterhouseCoopers (PwC)** et par le **directeur du**

Contrôle fédéral des finances et son suppléant en personne.

Le communiqué annonçait ensuite que les réviseurs avaient eu un accès illimité et complet à toutes les transactions bancaires de Philippe Hildebrand et de sa famille en 2011. Toujours selon ce communiqué, les **examens auraient confirmé qu'aucune transaction interdite n'a été effectuée et qu'il n'y a pas eu abus d'informations privilégiées**. Puis: "**Les auditeurs ont pu prendre connaissance sans restriction de toutes les transactions bancaires effectuées en 2011 par Philipp Hildebrand et sa famille. (...)**". Ensuite: "Les audits (...) ont confirmé qu'aucune transaction illicite n'avait été opérée, ni qu'aucune exploitation improprie d'informations privilégiées n'avait été constatée."

Certes, nous apprend encore ce communiqué, "**l'épouse de Philipp Hildebrand avait effectué, le 15 août 2011, une transaction en monnaie étrangère (achat de dollars des Etats-Unis contre des francs suisses). Un petit montant en dollars des Etats-Unis avait également été acquis et versé sur le compte de leur fille. Après avoir reçu le jour suivant la confirmation bancaire de ces transactions, Philipp Hildebrand les avait immédiatement annoncées au responsable de la compliance de la BNS. Ce dernier avait estimé qu'aucune mesure ne s'imposait. Selon le verdict unanime des auditeurs et les constatations du Conseil de banque, ces transactions sont elles aussi absolument conformes aux exigences réglementaires.**" Si bien que le communiqué se termine comme suit: "**Selon la conclusion unanime des réviseurs et les constats du Conseil de banque ces transactions répondent intégralement aux exigences réglementaires. Dans sa séance du 22 décembre 2011, le Conseil de banque a considéré ce cas comme réglé.**"¹²

Pourquoi tous ces détails, me suis-je demandé?

- Si tout est infondé, pourquoi donner des informations révélatrices?
- Pourquoi nommer Madame Hildebrand?
- Que signifie la mention des "exigences réglementaires"?

Le lecteur attentif s'en rend immédiatement compte: quelqu'un a eu peur.

Un fait était désormais évident: le président de la Banque nationale et son entourage procèdent à des spéculations monétaires et suivent leurs intérêts personnels. Plus grave: le Conseil de banque les protège.

Mais je me suis encore posé d'autres questions.

Pourquoi ce communiqué paraît-il à une heure aussi tardive le 23 décembre alors que le Conseil de banque a pris ses décisions la veille? Cette heure tardive le jour avant Noël est évidemment avantageuse: il ne reste plus guère de temps aux journaux pour faire des recherches et des commentaires. Et les trois jours suivants les journalistes sont occupés à faire la fête, à boire du champagne et ont autre chose en tête qu'un communiqué du Conseil de banque.

Après la parution du communiqué j'ai reçu un **appel d'un banquier** qui, en riant, me demandait si je savais ce qui se passait en réalité. Il semble que le famille Hildebrand fasse des affaires de devises, ce qui est difficile à croire, m'a-t-il dit. Et encore plus difficile à admettre que le Conseil de banque justifie officiellement ces agissements.

¹² Communiqué du Conseil de banque de la Banque nationale suisse du 23.12.2011.

Le 25 décembre, donc le jour de Noël, le président du Conseil de banque, Hansueli Raggenbass (PDC), a déclaré à la "SonntagsZeitung": **"Philippe Hildebrand n'était au courant de rien."**¹³

Comment est-ce possible? Le communiqué de presse du 23.12.2011 annonçait encore que **"les auditeurs ont pu prendre connaissance sans restriction de toutes les transactions bancaires effectuées en 2011 par Philipp Hildebrand et sa famille."** Et maintenant on nous dit que **Philippe Hildebrand n'était au courant de rien?** Les auditeurs avaient-ils donc eu accès aux documents de Philippe Hildebrand sans que celui-ci soit au courant? Bizarre.

IX. Manoeuvre de diversion réussie

Tout est effectivement resté calme les derniers jours de l'année 2011. La BNS semblait avoir eu raison de compter sur l'absence des journalistes pendant les fêtes.

Quelques journalistes plus entêtés que les autres ont néanmoins commencé à faire des recherches. Mais cela, on ne l'a appris que plus tard. La direction de la Banque nationale en a été effrayée. C'était la panique. Des conseillers en communications sont envoyés sur le champ de bataille et parviennent à instrumentaliser la télévision, la "SonntagsZeitung" et la "NZZ am Sonntag".

La "SonntagsZeitung" titrait sans coup férir le 1^{er} janvier: **"Blocher noircit le chef de la Banque nationale"**¹⁴. **"Blocher lance une campagne contre la Banque nationale. Le stratège en chef de l'UDC fait le tour des popottes avec des extraits de banque personnels de Philippe Hildebrand provenant de la banque Sarasin."**¹⁵

Le rédacteur en chef de la "NZZ am Sonntag", Felix E. Müller, a estimé devoir intervenir personnellement: **"Le rôle délicat de Blocher dans l'attaque contre le président de la Banque nationale" – Réédition de la campagne.**"¹⁶ Müller radotait à propos de **"documents sur les comptes privés de Kashya Hildebrand"** d'une **"tentative politique de déstabiliser le président de la BNS"**.

Le téléjournal de notre télévision d'Etat affirmait ce qui suit: **"Il semble que le conseiller national Christoph Blocher soit derrière les accusations infondées lancées contre le président de la Banque nationale Philipp Hildebrand."** Et de poursuivre sur un ton d'accusation criminelle pour violation de secret bancaire: **"Si Christoph Blocher a incité quelqu'un à faire cela, il pourrait être traduit en justice de l'avis de juristes."**¹⁷

Nous y sommes, me disais-je. **Voilà donc ce fameux secret de fonction du**

¹³ „Hildebrand hat von nichts gewusst“. Bankratspräsident lobt obersten Notenbanker, dans: SonntagsZeitung, 25.12.2011, p. 53.

¹⁴ Alice Chalupny und Victor Weber: Blocher schwärzte Nationalbank-Chef an, dans SonntagsZeitung, 1.1.2012, p. 1.

¹⁵ Alice Chalupny und Victor Weber: Blocher startet Kampagne gegen Nationalbank, dans: SonntagsZeitung, 1.1.2012, p. 45.

¹⁶ Felix E. Müller: Blochers fragwürdige Rolle, dans: NZZ am Sonntag, 1.1.2012, p. 25.

¹⁷ <http://www.videportal.sf.tv/video?id=fa6d4fc3-68ff-4d37-8ebc-8d2d7a91cdf8>

Conseil fédéral. Ma femme avait malheureusement raison.

Et voilà donc à l'oeuvre l'habituelle armée d'avocats, de conseillers en relations publiques et autres nettoyeurs de façades au service de Philippe Hildebrand. **Sans doute aux frais des contribuables!**

Les conseillers en relations publiques ne sont pas allés chercher bien loin leur première manoeuvre d'évitement. Le fautif, c'est toujours le même: **Blocher et son UDC.**

"Les contours d'un complot", titrait ensuite le "TagesAnzeiger"¹⁸. **On retombe dans les vieilles habitudes: le porteur de mauvaises nouvelles se fait couper la tête.**

C'est aussi vers la fin de l'année qu'on parut – quel merveilleux hasard – **des articles faisant de la manière la plus étonnante l'éloge du chef de la banque d'émission.** La galerie d'art de sa femme a également bénéficié de comptes rendus dithyrambiques dans la presse. C'est vrai: les conseillers en PR ont fait du bon travail.

C'est le "Tages-Anzeiger" qui en a rajouté le plus en nommant Philippe Hildebrand **"la rockstar suisse de la crise de l'euro"**. Pour ce quotidien, Hildebrand paraît **"sérieux, compétent, cool et souverain"**. Et d'ajouter que la Suisse a grand besoin **"d'autorités qui, premièrement, nous indiquent la voie à suivre et que, deuxièmement, nous estimons capables d'empêcher le pire. Nous avons l'ennui de tous les Philipp Hildebrand du monde."** Conclusion: **"Les chefs de banques d'émissions sont les rockstars du monde moderne."**¹⁹

Parallèlement, ce même journal s'est attaché à démolir Blocher en le qualifiant pour la xième fois d'homme de l'économie. Combien de fois n'ai-je vécu cela? Par exemple durant la campagne contre l'EEE où l'on a servi la légende absurde du "Blocher, réducteur des salaires".

Cette fois-ci on a pu lire: **"Les Blocher, nos oligarches", par Constantin Seibt.** Un article bourré de contrevérités, d'inventions, d'insinuations malveillantes.²⁰ Je ne me souviens pas d'avoir vu ce Seibt et encore moins d'avoir parlé avec lui qui se prétend grand connaisseur et portraitiste de Blocher. Aucune de ces affirmations ne m'a été soumise pour vérification. Aucune de ces contrevérités ne m'a été présentée au préalable. Son articulet n'avait rien d'original puisque toutes ces diffamations et contrevérités ont déjà été lancées dans le passé. Et à chaque fois invalidées par des arguments concrets.

Des mensonges ne deviennent pas vérité à force d'être répétées.

Le "Tages-Anzeiger" devient-il réellement ce "menteur quotidien" dont il est fréquemment qualifié dans l'opinion publique?

¹⁸ Robert Mayer: Konturen eines Komplotts, dans: Tages-Anzeiger, 6.1.2012, p. 3.

¹⁹ Hannes Nussbaumer: Der Schweizer Rockstar der Eurokrise, dans: Tages-Anzeiger, 31.12.2011, p. 11.

²⁰ Constantin Seibt: Die Blochers, unsere Oligarchen, dans: Tages-Anzeiger, 13.12.2011, p. 2.

Un autre commentateur – lui aussi un gauchiste notoire – a décrit Blocher dans le magazine du "Tages-Anzeiger" comme un **"fou furieux"** tout en mettant en garde contre de **"graves troubles en politique monétaire"** et en relevant **"un procédé unique dans l'histoire de la Suisse ou un politique partisan met en péril la prospérité de tout le pays juste pour assouvir sa vengeance"**.²¹

Vous le constatez bien: c'est le messenger et non pas le fautif qui met la prospérité du pays en péril.

A ce niveau encore, les spécialistes de la communication ont fait du bon travail: le journaliste gauchiste défend l'honorable banquier, qui, en tant que chef de la banque d'émission nationale, touche un salaire d'un million de francs par an, fait en passant du commerce privé d'actions et de devises, s'engage dans de périlleux conflits d'intérêts et ignore les intérêts de tout le pays!

La **"Neue Zürcher Zeitung"** titrait: **Le succès fait des jaloux** en louant "l'action dynamique" de Hildebrand dans **le sauvetage de l'UBS**. Un petit détail: Hildebrand n'était pas encore président de la Banque nationale à l'époque. **C'était Jean-Pierre Roth**.²²

Une fois de plus: les spécialistes de la communication ont fait du bon travail.

Et dans ce même journal NZZ on a pu lire soudainement un article de complaisance sur la galerie d'art de **Kashya Hildebrand**, **"une nouvelle artiste passionnante qui fait profiter Zurich de programmes exotiques"**.²³ On ne se demande pas trop qui sont les clients de cette galerie. On espère que ce ne sont pas uniquement des banques. Que ceux qui ont des oreilles, écoutent, que ceux qui ont des yeux, regardent!

X. Un jour tout finit par se savoir

Jeudi, 5 janvier 2012, l'hebdomadaire "Weltwoche" publie un article signé **Urs Paul Engeler** et intitulé **"Spekulant Hildebrand"** (Le spéculateur Hildebrand).²⁴

Cet article annoncé le jour précédent et publié en tiré à part la veille au soir confirme que Philippe Hildebrand – et non pas sa femme – était impliqué dans ce commerce de devises qui lui a rapporté un certain bénéfice.

Conscient d'avoir violé le secret bancaire, l'informateur s'est lui-même dénoncé à la justice pénale.²⁵

Un fois de plus, l'agitation est à son comble. La Banque nationale se sent contrainte d'agir et publie le règlement interne sur le commerce de devises personnel par les membres de la direction générale.

²¹ Daniel Binswanger: Der Rasende, dans: Das Magazin no 1, 7.1.2012, p. 26.

²² Martin Lanz: Erfolg weckt Neider, dans: Neue Zürcher Zeitung, 3.1.2012, p. 17

²³ gru. Die Galerie Kashya Hildebrand, dans: Neue Zürcher Zeitung, 7.1.2012, p. 29.

²⁴ Urs Paul Engeler: Spekulant Hildebrand, dans: Die Weltwoche no 1, 5.1.2012

²⁵ Annonce préalable de la Weltwoche, 4.1.2010, 10.21 h

Les rapports d'audits de la société de révision (PwC) sont également publiés. Cela dit, la plupart des relations bancaires sont masquées. Ce document dissimule plus qu'il n'informe.²⁶

Une chose est néanmoins certaine: **notre grand gardien de la monnaie a spéculé à hauteur de plus d'un million de dollars.**

Le 15 août, soit deux jours avant l'annonce de la Banque nationale d'inonder le marché de liquidités, ce qui a fait immédiatement baisser le cours du dollar, et peu avant que la limite inférieure de l'euro soit fixée à 1.20 fr., Monsieur Hildebrand a **procédé à des achats privés d'actions et de devises. Il savait évidemment que l'on pouvait, à la suite des interventions de la BNS, s'attendre à un bénéfice de l'ordre de 20% sur les avoirs en dollars et que les actions suisses allaient repartir à la hausse.** Cette prévision s'appliquait notamment aux titres qu'il a achetés, soit en particulier, Roche, Nestlé, etc.

Partout ailleurs, des affaires de ce type sont des délits d'initiés classiques. Et elles sont interdites.

En revanche, elles seraient permises au chef de la banque d'émission suisse?

Voilà pourquoi l'UDC Suisse a décidé de déposer plainte pénale **au moins pour délit d'initié dans le commerce d'action.** Une règle légale qui vaut pour tous les citoyens doit aussi s'appliquer au premier employé de la Banque nationale.

XI. Séance de la direction du parti

La direction de l'UDC Suisse a siégé le 5 janvier 2012. Au cours d'une séance de plusieurs heures, **elle a analysé les documents publiés par la Banque nationale.** Son attention était notamment fixée sur l'audit publié le 4.1.2012 de la société **PricewaterhouseCoopers (PwC)** ainsi que sur le **rapport d'expertise du Conseil fédéral** que la présidente de la Confédération, Eveline Widmer-Schlumpf, a fait publier le 4.1.2012 vers 20 heures (notez l'heure!).

La direction unanime du parti est arrivée aux conclusions suivantes:

1.) Par son comportement, Philipp Hildebrand est devenu intolérable à la tête de la Banque nationale. Quels que soient les termes du règlement, il devait savoir que ni un directeur de la Banque nationale, ni sa famille n'ont le droit de faire le commerce d'actions et de devises. Le fait qu'il n'ait pas admis cette évidence constitue un **grave défaut d'intégrité.**

2.) La surveillance de la Banque nationale par le Conseil fédéral et la Commission fédérale des banques, qui ont de surcroît couvert ces agissements, est à tel point déficiente que le Parlement, qui exerce sa haute surveillance sur le gouvernement, doit tirer au clair cette affaire moyennant une CEP. Il doit ensuite prendre les mesures nécessaires pour rétablir la confiance dans la Banque nationale. L'UDC invite les autres partis à appuyer cette mesure apte

²⁶ Rapport de la PricewaterhouseCoopers AG "Reglement über Eigengeschäftge mit Finanzinstrumenten der Mitglieder des Erweiterten Direktoriums – Bericht über erweiterte Prüfungshandlungen bei Philipp M. Hildebrand ('PMH'), 21.12.2011."

à rétablir la confiance dans la BNS.

L'indépendance dont a besoin la Banque nationale pour assumer ses tâches en politique monétaire doit être garantie, mais la conduite et la surveillance règlementaires de la BNS doivent fonctionner.

3.) **L'UDC demande une session extraordinaire pour traiter cet objet.**

Toni Brunner, président de l'UDC Suisse, a annoncé ces décisions le même jour au téléjournal de la télévision alémanique. Il a eu droit à exactement 10 secondes de parole.²⁷

XII. L'acte final: être et paraître

Ce 5 janvier 2012 Philippe Hildebrand s'est présenté devant la presse. Comme toujours, en parfaite forme extérieure. C'est normal: après des années d'exercice, il sait soigner ses interventions dans les moindres détails. "Une intervention éblouissante", a-t-on dit par la suite.

Mesdames et Messieurs,
ces interventions publiques de managers modernes sont le produit des techniques de communication modernes.

Le paraître passe avant l'être.

La manière de parler, de se mouvoir, la tenue vestimentaire, tout est préparé pour faire croire à un contenu convaincant.

On connaît le proverbe de l'habit qui fait le moine.

Il s'agit d'inspirer de la confiance, même quand aucune confiance n'est méritée.

Et avouons-le: nous nous laissons régulièrement leurrer. **"Le monde aime être trompé."**

Les interventions parfaitement préparées et étudiées de Philippe Hildebrand et de ses semblables visent toujours le même objectif: faire écouter et regarder au mauvais endroit pour empêcher que l'on entende et que l'on voit la réalité.

Les conseillers en image et les magiciens de l'emballage ont plus d'un tour dans leur sac. **Ce ne n'est pas ce qui intéresse, qui compte, mais ce que l'on aimerait bien voir reproduit.**

Un incroyable **déclin des valeurs** dans un pays aussi réaliste que la Suisse.

Lors de son intervention brillante du 5.1.2012, Hildebrand s'est présenté avec son supérieur, Monsieur Raggenbass (PDC). Le tout était placé sous le titre **"Transactions financières de la famille Hildebrand et événements de ces**

²⁷ <http://www.videportal.sf.tv/video?id=ba59324c-2c1d-4915-9350-0990d212545d>

derniers jours".

Voici les paroles de Monsieur Hildebrand (traduction de l'allemand):

"Je tiens a faire une remarque d'emblée à ce propos: j'ai eu à l'époque un comportement non seulement conforme au règlement, mais aussi correct et j'ai présenté ouvertement mes actes aux organes compétents. Pour le dire clairement: je ne suis conscient d'aucun manquement légal. Je comprends cependant que le public se pose la question de la morale."

Puis il a immédiatement ajouté:

"D'abord une remarque concernant la situation juridique: des actions pénales ont en commises concernant la violation du secret bancaire (art. 47 LFB), de l'éventuelle incitation et l'aide à la violation du secret bancaire et de son exploitation, mais en aucun cas en ce qui concerne les délits d'initiés (art. 161 CPS)."

Nous y voilà à nouveau: ce sont les porteurs des mauvaises nouvelles qui doivent être punis, mais non pas les coupables. Il faut tuer le messenger. Mais entre-temps nous avons appris les détails suivants:

1. Philippe Hildebrand n'a pas eu un comportement correct, beaucoup s'en faut, et c'est bien pour cela qu'il a dû démissionner.
2. Le conseiller à la clientèle de la Banque Sarasin a attiré son attention sur ce problème.
3. **Philipp Hildebrand n'a pas déclaré ouvertement tous ces actes à l'organe compétent.** Ni le contrôle des finances, ni PricewaterhouseCoopers n'ont pu parler avec Philipp Hildebrand et n'ont donc pas eu une vision complète de la situation. Mais ce détail, il ne l'ont avoué qu'après la démission du président de la BNS.
4. Philipp Hildebrand a déclaré **qu'il n'était conscient d'aucun manquement légal.** Son supérieur, Raggenbass, était à côté de lui. Aussi bien Raggenbass que Hildebrand connaissent à ce moment-là l'existence des preuves confirmant le fait que Madame Hildebrand a procédé aux transactions de dollars par son compte et que Monsieur Hildebrand était au courant de ces transactions et qu'il les a autorisées.

Les réponses aux questions suivantes ne sont plus qu'un exercice-alibi.

Philipp Hildebrand affirme qu'il a fait virer peu avant Noël à "L'aide suisse aux montagnards" le montant de 75 000 francs gagné avec le commerce de dollars et que l'hebdomadaire "Weltwoche" avait révélé.

Nouvelle surprise: PricewaterhouseCoopers (PwC) a pourtant constaté que Philipp Hildebrand n'a pas fait de bénéfice. Mais comment peut-on faire un don avec un bénéfice qui, selon les auditeurs, n'a pas été fait? Mais l'essentiel est que Monsieur Hildebrand ait fait la preuve de sa fibre sociale. Cela fait toujours bien dans le tableau.

Néanmoins, les combines inventées à tour de bras par les professionnels de la communication ont encore de l'effet à la conférence de presse du 5 janvier 2012.

Les journalistes parlent d'une "**intervention forte**". Même ceux qui voient clair dans le jeu de Philippe Hildebrand. "**Il est fort! Eblouissant! Souverain!**", pour ne citer que quelques éloges. Le "Tages-Anzeiger" titre avec enthousiasme "**Hildebrand retrouve la confiance des politiques**".²⁸

Seuls les commentateurs étrangers comme ceux du "Wallstreet Journal", du "Financial Times" ou encore le journal allemand "Handelsblatt" ne se laissent pas leurrer. Leur message est simple: il existe en Suisse un chef de la banque d'émission qui spéculé avec des monnaies. "Cela nuit à la marque suisse."²⁹

Et c'est exactement ce que l'UDC ne pourra jamais accepter.

XIII. La brillante démission

Le 9 janvier, donc juste avant son rendez-vous avec la commission du Conseil national, Philipp Hildebrand démissionne. C'est la surprise.

Sa dernière conférence de presse est, pour le moment du moins, son dernier tour de magie.

Une fois de plus, on le voit au pupitre, souverain, inspirant la confiance.

Une fois de plus, il relève à quel point il est fier de lui et promet de publier tous les courriels et documents prouvant que sa femme a agi sans l'avoir informé. Voici ce qu'il déclare (trad.):

"Compte tenu des débats publics persistants concernant ces transactions financières, après avoir examiné en détail toute la documentation et après avoir réfléchi intensément depuis la dernière conférence de presse, je suis arrivé à la conclusion qu'il n'est pas possible de fournir une preuve définitive que ma femme a procédé sans que je sois informé à la transaction de devises du 15 août. Je donne ma parole d'honneur quant à cette version des faits."

Puis c'est la finale:

"Conscient des difficultés auxquelles notre pays est actuellement exposé et compte tenu de ma responsabilité dans ma fonction et pour l'institution de la Banque nationale, j'ai décidé de mettre immédiatement mon poste à disposition."

Le dernier tour du magicien quittant la scène a également eu de l'effet. Hildebrand s'est présenté comme une victime et non pas comme un fautif. Il peut donc compter sur les éloges et encensements habituels. Et il ne s'est pas trompé. Du "Blick" à la "NZZ", presque tous les quotidiens célèbrent son intervention. Voici un extrait du "Blick am Abend":

"Un homme de grand format. (...) Nous avons vu hier un homme (...) dont les

²⁸ Hildebrand gewinnt Vertrauen in die Politik zurück, Tages-Anzeiger, 6.1.2012, p. 9

²⁹ Robert Mayer: Der Fall Hildebrand "beschädigt die Marke Schweiz", dans Tages-Anzeiger, 7.1.2012, p. 5.

paroles et phrases improvisées avaient l'élégance de sa tenue vestimentaire. Un parlementaire, un conseiller fédéral a-t-il jamais aussi bien parlé? On savait qu'il était fort en calcul. Il sait aussi parler. Il l'a montré en français, en anglais, avec un sourire et ses poings. L'intervention d'Hildebrand était celle d'un homme du monde, d'un aristocrate, d'un gentleman, qui sait ce qu'il doit faire dans toutes les situations de la vie. (...)³⁰

Mais la révélation du tour de magie n'a eu lieu que plus tard.

Aujourd'hui on sait que trois jours avant cette intervention publique Hildebrand a été forcé à démissionner par le Conseil de banque.

Il paraît que ses "collègues" de la direction générale, Thomas Jordan und Jean-Pierre Danthine, ont posé un ultimatum: "Soit Hildebrand part, soit nous partons tous les deux".³¹

Et la fin incroyable de cette histoire: Hildebrand touche encore une indemnité de départ d'un million de francs!

XIV. Uniformité des médias – diversité des médias

L'affaire Hildebrand – on pourrait aussi dire l'affaire du Conseil de banque ou l'affaire du Conseil fédéral – jette également une lumière crue sur la signification de la liberté de la presse et la nécessité d'une certaine diversité des médias.

La diversité de la presse a fait place à l'uniformité de la presse.

Nous avons en fait en Suisse encore deux maisons d'édition, mais qui couvrent presque toute la Suisse, TA-Media et le groupe NZZ. Presque toutes les maisons d'édition dépendent de produits médiatiques électroniques qui à leur tour dépendent des redevances SSR.

S'ajoute une SSR financée par des redevances obligatoires et occupant des canaux de radio et de télévision de plus en plus nombreux. La SSR est aujourd'hui une institution partisane. C'est une authentique radio et télévision d'Etat.

Tous ces médias ont pris de manière quasi automatique la défense du président de la Banque nationale, préférant lui faire confiance au lieu de croire les critiques.

Ce scandale a été révélé – une fois de plus, est-on tenté de dire – par l'hebdomadaire indépendant "Weltwoche".

Il va de soi qu'après tous les journalistes sont tombés à bras raccourcis sur la "Weltwoche". Par jalousie? Par crédulité ordonnée à l'égard de l'Etat?

Ou, ce qui nous paraît plus fondamental, les journalistes n'ont-ils plus **le droit** de faire des recherches? Ou écrivent-ils ce qu'ils croient être juste? Des commentaires

³⁰ Rig. Abgang. Ein Mann von Format, dans: Blick am Abend, 10.1.2012, p. 2.

³¹ Daniel Hug: Wer beerbt Hildebrand?, dans: NZZ am Sonntag, 15.1.2012, p. 31.

sortant du lot ont été publiés par la "Berner Zeitung". La "Basler Zeitung" s'est rendue compte – bien tardivement – de la réalité des choses et a été le seul journal à publier les documents incriminés en allemand.

Comprenez-vous que je fais tout mon possible pour que la "Basler Zeitung" demeure un des derniers grands quotidiens suisses à garder son indépendance?

La position des journalistes est claire. **Lorsqu'Urs Paul Engeler a révélé dans la "Weltwoche" l'affaire peu glorieuse du conseiller national UDC Zuppiger, il a été élu "journaliste de l'année". Lorsqu'il a fait la même chose pour le président de la Banque nationale, qui ne fait pas partie de l'UDC, on en a fait l'homme à abattre.**

Autrefois, on parlait de la presse comme du quatrième pouvoir dans l'Etat. Or, ce quatrième pouvoir est aujourd'hui malheureusement unilatéral et trop lié aux autres pouvoirs.

La grande majorité des journalistes se sont laissés leurrer dans l'affaire Hildebrand et se sont contentés de courir derrière les juteaux morceaux que leur ont jetées en pâture les conseillers en communication. Il était extrêmement intéressant d'observer tous ces journalistes de gauche dont, selon diverses études, près de 40% votent PSS, 17% Verts et 22% Verts libéraux³², devenir les défenseurs acharnés d'un ancien manager de Hedgefonds, ce qu'il est d'ailleurs resté au fond de lui-même en tant que chef d'une banque d'émission.³³

XV. Dégradation des valeurs en Suisse

Mesdames et Messieurs,
c'est la tâche de l'UDC de s'opposer à la dégradation des valeurs en Suisse, qu'il s'agisse

- des abus de pouvoir de grands commis de l'Etat, comme ici le président de la banque d'émission,
- des activités intolérables d'un président de Conseil de banque,
- de la surveillance lacunaire du Conseil fédéral et du Conseil de banque sur la Banque nationale,
- de copinages inquiétants conduisant à la perte de contrôle sur le pouvoir et aux abus de pouvoir
- de l'uniformité d'une presse main-stream qui tend à couvrir les déficiences et les injustices et qui les encourage de ce fait.

Il s'agit aussi de combattre les méfaits de l'industrie des experts. **"Les experts sont les dieux de la modernité"**. Pourquoi tout le monde sans exception a-t-il dit jusqu'au 23 décembre 2011: "Si quelqu'un n'a pas le droit de faire le commerce de monnaies et d'actions, c'est bien le président de la Banque nationale"? Et aujourd'hui, après les quelques acrobaties juridiques des experts, la grande majorité

³² Yannick Nock: les journalistes votent PSS et Verts libéraux. Seuls 6% des journalistes alémaniques soutiennent l'UDC, dans "Der Sonntag", 18.9.2011, p. 31.

Journalisten wählen SP und Grünliberale. Nur 6 Prozent der Deutschschweizer Journalisten unterstützen die SVP, in:

³³ John Japper: The dollar lifestyle of the unreserved central banker, dans: Financial Times, January 14/15, 2012.

des journalistes ainsi que le président du Conseil de banque et la présidente de la Confédération disent le contraire.

Le président de la Banque nationale et la présidente de la Confédération n'ont eu de cesse de se référer bruyamment aux audits de PricewaterhouseCoopers: **"Nous sommes plus crédibles, car nous avons PricewaterhouseCoopers"**.

Cela sonne bien, cela inspire du respect, cela fait même peur: PricewaterhouseCoopers. Anglais, américain, Quel beau nom!

Le fait que des spéculations avec des devises et des actions sont interdites aux chefs des banques d'émission du monde entier n'était pas un sujet de discussion.

Le bon sens humain et des valeurs traditionnelles ont cédé la place aux manœuvres de diversion et aux manipulations verbales. Parce qu'on a PricewaterhouseCoopers!

Mesdames et Messieurs, c'est aussi la tâche de l'UDC de combattre les méfaits de l'expertocratie et de démasquer ces dieux modernes.

XVI. Les tâches de l'UDC

L'UDC s'engage pour un Etat sain.

Un tel Etat n'est pas possible sans le contrôle du pouvoir de l'Etat.

Tous ce que nous avons révélé "involontairement" doit être immédiatement corrigé.

Pour protéger nos institutions, pour protéger notre régime constitutionnel libéral, pour protéger notre pays unique au monde, la Suisse.